

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1974 B 00214

Numéro SIREN : 301 984 217

Nom ou dénomination : A.F.I. ALVAREZ et FORCELLA INDUSTRIE

Ce dépôt a été enregistré le 21/06/2023 sous le numéro de dépôt A2023/004980

YVES BEGON
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de LYON - RIOM
26 avenue de Verdun
42000 SAINT ETIENNE
Tel : 04 77 92 05 30
y.begon@aaci-conseils.fr

A.F.I. ALVAREZ et FORCELLA INDUSTRIE
S.A.R.L
Siège Social :
Z.I du Buisson
Rue Mathieu Vallat
42230 ROCHE LA MOLIERE
CAPITAL 216 000 €

Rapport du commissaire à la transformation sur la transformation de la S.A.R.L. en S.A.S.

A l'associée,

En ma qualité de Commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du Code de Commerce et de l'article L. 223.-43 du même code par décision de l'associée en date du 1^{er} juin 2023, j'ai établi le présent rapport afin de :

- vous présenter mon analyse de la situation de votre société,
- vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du Code de Commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du Commissaire à la transformation sur la situation de la société

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

CJA AVOCATS ASSOCIES
Z.I. La Chauvinière
5 rue Edouard Martel - BP 41
42009 SAINT-ETIENNE cedex 2
Tel 04 77 51 72 72 - Fax 04 77 80 20 42

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Les comptes arrêtés au 30.06.2022 et une situation au 31.03.2023 qui n'ont fait l'objet de ma part ni d'un audit, ni d'un examen limité, font apparaître les éléments suivants :

	Situation au 31.03.2023	Bilan au 30.06.2022
Immobilisations incorporelles (dont fonds commercial 1 524 €)	9 441	11 277
Immobilisations corporelles	52 723	55 536
Immobilisations financières	80	80
Stock et en cours	116 237	71 660
Créances	281 797	219 078
Trésorerie	264 774	465 828
Charges constatées d'avance	0	2 514
Emprunt auprès d'établissements de crédit	78 848	93 574
Concours bancaires courants	220	231
Emprunts et dettes financières diverses	11 471	35 640
Compte-courant		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	162 521	141 208
Dettes fiscales et sociales	47 692	94 299
Autres dettes	100 707	125 835
Chiffres d'affaires	977 404	1 582 088
Résultat d'exploitation	-10 402	78 478
Résultat net	-10 944	66 532

Le capital est de 216 000 €, les capitaux propres sont de 323 594 € à la situation au 31.03.2023 et de 335 187 € au 30.06.2022.

Mission du Commissaire à la transformation

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation,
- à vérifier si, compte tenu des éléments survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Il n'y a pas d'avantages particuliers.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

A Saint-Etienne,

Le Commissaire à la transformation
YVES BEGON

Signé électroniquement le 20/06/2023 par
Yves Begon

